# Atelier juridique : Droit de l'alimentation

mardi 6 avril 2021

**Le règlement novel food : outil ou obstacle à l'innovation ?**

**Formation à distance limitée à 30 participants,** pour que vous puissiez bénéficier des conseils de votre formateur et d'une pédagogie interactive

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catgorie d'actions :
ACTIONS DE FORMATION

FORMATION HOMOLOGUÉE CNB

**Durée de la formation** : 2 heures
**Domaine de compétences** : Droit de l'agroalimentaire, Food Law
**Niveau de formation** : Niveau 2 : approfondissement des connaissances et pratique de la matière

## PUBLIC & PRE-REQUIS

### VOUS ETES CONCERNE

Cette journée d'étude s'adresse aux professionnels du droit dans les secteurs de l'alimentation, des filières agroalimentaires, et des systèmes alimentaires : Avocat, Dirigeant d'entreprise, Directeur des affaires juridiques et collaborateur des services juridiques de l'industrie agroalimentaire, Juriste-conseil en droit de la sécurité sanitaire, Juriste de coopérative, Juriste de fédération, Juristes d'association, Ingénieur qualité et réglementation, Chercheur et maître de conférence, risk manager, acteur des filières agroalimentaires, responsable sécurité alimentaire.

**Cette formation a été homologuée par le Conseil national des barreaux**

### PRE-REQUIS

Connaissances solides en droit de l'alimentation et/ou certificat de spécialisation en droit de l'alimentation : Bac +4 ou équivalent et pratique professionnelle.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Où ?

Formation à distance

### Comment ?

Formation à distance **limitée à 30 participants**, pour que vous puissiez bénéficier des conseils de votre formateur et d'une pédagogie interactive

### Contact

Laura Hong - 01 44 83 66 76 - lhong@lexposia.com

# Atelier juridique : Droit de l'alimentation

mardi 6 avril 2021

## PROGRAMME DE L'EVENEMENT

**10h30** - **12h30**

### Le règlement novel food : outil ou obstacle à l'innovation ?

**Katia MERTEN LENTZ**, avocat associé, cabinet Keller & Heckman

Introduction :
Contexte de la réforme
Les grandes tendances de l'innovation en Europe

1. Le champ d'application du nouveau règlement 2283/2015

Définition d'un « novel food »
Articulation avec d'autres règlements européens (additifs, OGM, ...)

2. Les deux procédures du nouveau règlement 2283/2015

La procédure normale
La notification pour les aliments traditionnels des pays tiers
La liste de l'Union européenne

3. Le régime de « data protection »

Comparaison avec le précédent règlement
Conditions de mise en œuvre

Discussion ouverte

## NOS PARTENAIRES